

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CASTELLANE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/11/2024
004-210402400-20241118-DE 2024 047-DE

## République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

Date de la convocation: 08/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit novembre l'assemblée

Membres en exercice

: 10

Présents: 8

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Laurent ROUX

Présents: Laurent ROUX, Sophie VIAL, Anaïs ROHR, Florian UGHI,

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur

Thierry REGA, Anthony DA SILVA RAMOS, Jean TATU, Carine

**DURET** 

Représentés: Rudy WUNDERLIN par Florian UGHI

Excusés:

Absents: Sébastien ROUX

Secrétaire de séance : Anaïs ROHR

## Objet: VENTE DE LA PARCELLE B-1589 - DE 2024 047

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée B-1589 à Pied de Roche.

Mme Marion COPPA, propriétaire de la parcelle B-1479, Pied de Roche demande au Conseil Municipal la possibilité d'acquérir la parcelle B-1589 d'une superficie de 164 m2 dans la continuité de son terrain afin de pouvoir l'utiliser comme jardin d'agréement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la cession de cette parcelle au prix de deux mille euros (2 000,00 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**VALIDE** la cession de la parcelle B-1589 pour une superficie de 164 m2 entre la commune et Madame Marion COPPA

FIXE la cession de la parcelle à 2 000,00 euros (deux mille euros)

DIT que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire

Laurent ROUX

## **AGEDI** Dépôt Sous-Préfecture de CASTELLANE

Contrôle de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération pertendient de l'acte et informe que la présente délibération per la présente délibération per la présente de l'acte et informe que la présente délibération per la présente de l'acte et de l'acte et de l'acte et de l'acte et de sa publication.

Contrôle de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération per la présente de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération per le présente de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération per la présente délibération per la présente de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération per le partie de légalité
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération per le partie de légalité d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 lours de le présente de legalité d'un recours contentieux devant le l'étalité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente de l'exemple de legalité d'un recours contentieux devant le l'exemple de l'exemple

